PRÉVENTION DU RISQUE AMIANTE : LES FONDAMENTAUX

Les risques, rôles et responsabilités des acteurs dans les opérations

1 JOUR, 7 HEURES

RÉGLEMENTATION DE LA CONSTRUCTION

CODE : TC57

Objectifs de la formation

Apprécier le matériau et identifier ses dangers

Appréhender les différentes réglementations relatives à l'amiante

Identifier les principales situations à risques et les conséquences possibles de la présence d'amiante en phase travaux : projets de rénovation, réhabilitation et maintenance

Parmi nos formateurs

- **PIETRINI Antoine**
  Assistant à maîtrise d'ouvrage,
  ASSIST'AMIANTE
- **SÉNATEUR Anne**
  Experte-conseil et formatrice à la prévention du risque amiante,
  AC2C FRANCE
- **CHAILLÉ de NÉRÉ Christian-Guy**
  Expert-conseil et formateur à la prévention du risque amiante, auditeur auprès d'organismes de certification SS3,
  AC2C FRANCE
- **GAIGNARD Guillaume**
  Expert en gestion de la problématique Amiante,

Public concernés

- Responsable technique ; Responsable du patrimoine ; Responsable des services généraux ; Gestionnaire de patrimoine ; Responsable de la construction, de la réhabilitation et de l'entretien; Coordinateur SPS ; Architecte; Ingénieur en sécurité et en environnement ; Ingénieur BET

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

Ce programme fait partie du Cycle Amiante
Je le découvre : https://urlz.fr/i4Hy

JEU PÉDAGOGIQUE **Quizz : les participants évaluent leur niveau de connaissance générale du risque amiante et des autres risques chimiques**

Apprécier le matériau et son utilisation

- La matière
- Cerner les usages du matériau
- Quels risques et conséquences sur la santé aujourd'hui
- Savoir détecter la présence d'amiante dans les bâtis

EXERCICE **Les participants sont invités à identifier la présence d'amiante à partir de photos de patrimoines**

Identifier les acteurs d'une opération amiante, leurs rôles et responsabilités

- Le Donneur d'Ordre, le Maître d'œuvre, le CSPS
- L'opérateur de repérage
- L'entreprise de travaux
- Les acteurs institutionnels (DGT, DREETS, CARSAT, OPPBTP…)

ATELIER **Les participants identifient les rôles de chaque acteur et leurs responsabilités, avec l'appui du formateur**

Connaître les Principes Généraux de Prévention et le Code du Travail amiante

- Les obligations en matière de formation et d'information
- Mettre en place des plans de prévention

Appréhender toutes les obligations réglementaires relatives à l'amiante

- Les repérages de l'amiante du Code de la Santé Publique : les repérages occupationnels (Le diagnostic pour vente, DAPP, DTA)
- Les repérages de l'amiante du Code du Travail : les repérages avant travaux
- La gestion de la présence d'amiante : la gestion du DTA
- La communication amiante auprès des locataires

Evaluation des acquis par quiz en fin de formation

Dates

Paris	Classe virtuelle
11/06/2024	11/06/2024
23/09/2024	

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.